



Marcoussis, le 8 août 2012

AVIS HEBDOMADAIRE n° 930

**MODIFICATIONS DANS L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE
DE FEDERALE 2 ET DE FEDERALE 3
SAISON 2012/2013**

Par décision du 26 juin 2012, la Commission d'Appel Financière de la FFR avait confirmé le refus d'accèsion de l'US TOURS RUGBY en Fédérale 2 à l'issue de la saison 2011/2012, prononcé par le Conseil Supérieur de la DNACG.

Lors d'une audience de conciliation qui s'est tenue le 2 août 2012 au siège du Comité National Olympique et Sportif Français, la FFR et l'US TOURS RUGBY ont conclu un protocole d'accord mettant fin au litige qui les opposait.

Aux termes de cet accord, l'US TOURS RUGBY a pris six engagements, à la fois sportifs et financiers, en contrepartie desquels elle a été autorisée, à titre exceptionnel, à participer au Championnat de France de Fédérale 2 pour la saison 2012/2013, étant précisé que tout manquement à l'un de ces engagements sera passible de sanctions.

En conséquence, l'US TOURS RUGBY intègre la poule 2 du Championnat de France de Fédérale 2, en 11^{ème} position. Les modifications de l'ordre des équipes et du calendrier sont jointes en annexe.

A l'issue de la saison 2012/2013, les clubs classés 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} de cette poule 2 de Fédérale 2 seront relégués sportivement en Fédérale 3.

En Fédérale 3, la poule 4 dans laquelle figurait l'US TOURS RUGBY (en 2^{ème} position) avant son intégration en Fédérale 2, sera composée de 9 clubs au lieu de 10. L'ordre des équipes et le calendrier demeurent inchangés.

A l'issue de la saison 2012/2013, les clubs classés 8^{ème} et 9^{ème} de cette poule 4 de Fédérale 3 seront relégués sportivement en Séries Territoriales.

Le Secrétaire Général,

Alain DOUCET

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur
Messieurs les Présidents de Comités Territoriaux
Messieurs les Présidents de Commissions
Mesdames, Messieurs les Président(e)s des Clubs de Fédérales 2 et 3
Ligue Nationale de Rugby
Le personnel de la FFR



FEDERALE 2 – POULE 2 – SAISON 2012/2013

En 2^{ème} Division Fédérale, la poule 2 devient une poule de 11 équipes, ce qui entraîne :

1. L'augmentation du nombre de journées (22 au lieu de 18) et, de ce fait, une modification des dates du calendrier, comme suit :

MATCHES ALLER :

A1 : 9 septembre 2012 - **A2** : 16 septembre 2012 - **A3** : 23 septembre 2012 - **A4** : 30 septembre 2012
A5 : 14 octobre 2012 - **A6** : 21 octobre 2012 - **A7** : 28 octobre 2012 - **A8** : 11 novembre 2012
A9 : 18 novembre 2012 - **A10** : 25 novembre 2012 - **A11** : 02 décembre 2012.

MATCHES RETOUR :

R1 : 9 décembre 2012 - **R2** : 06 janvier 2013 - **R3** : 13 janvier 2013 - **R4** : 20 janvier 2013
R5 : 27 janvier 2013 - **R6** : 17 février 2013 - **R7** : 24 février 2013 - **R8** : 03 mars 2013
R9 : 10 mars 2013 - **R10** : 24 mars 2013 - **R11** : 07 avril 2013.

2. Le changement des oppositions et, de ce fait, une modification de l'ordre des équipes pour répondre au mieux aux souhaits précédemment émis par les clubs, comme suit :

1	STADE NANTAIS	6	SA VIERZONNAIS
2	RC SURENOIS	7	US COGNAC
3	PARIS UC	8	RC TRIGNACAI
4	RENNES EC	9	CA ORSAY RC
5	SA PARTHENAISIEN	10	CLAMART RUGBY 92
		11	US TOURS

A l'issue de la phase qualificative, les équipes classées aux 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} places de la poule 2 seront reléguées sportivement en 3^{ème} Division Fédérale pour la saison suivante.

FEDERALE 3 – POULE 4 – SAISON 2012/2013

En 3^{ème} Division Fédérale, la poule 4 devient une poule de 9 équipes.

L'ordre des équipes et le calendrier demeurent inchangés ; les 9 équipes qui devaient rencontrer l'US TOURS (2^{ème} position) seront exemptes à la date initialement prévue.

1	RC PUILBOREAU	6	SC SURGERIEN
2	Exempt	7	PLOUZANE AC
3	STADE POITEVIN RUGBY	8	RC ST SEBASTIEN BASSE GOULAIN
4	FC YONNAIS RUGBY	9	RC SABLAI
5	SC LE RHEU	10	AMICALE RUGBY MARANS

A l'issue de la phase qualificative, les équipes classées aux 8^{ème} et 9^{ème} places de la poule 4 seront reléguées sportivement en Séries Territoriales pour la saison suivante.